



régisseur-se des expositions

N° annonce : E001810

Direction : Culture

Service : Musées

Catégorie(s) : B

Type de recrutement : Permanent

fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public (CDD 1 an)

Durée de temps de travail : Temps complet - 35h00

Grade(s) : Assistant de conservation à Assistant de conservation principal de 1ère classe,
Technicien à Technicien Principal de 1ère classe

Date limite de dépôt des candidatures : 17/07/2022

Contact RH : Tiare-Nui MOUTA - 0368987508

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

La Direction de la Culture porte la mise en œuvre d'une politique de développement culturel ambitieuse et durable, en capacité de rayonner et d'asseoir la posture européenne du territoire, tout autant que de favoriser l'inclusion, la solidarité, la participation citoyenne et l'éco-responsabilité dans le secteur culturel.

Les Musées de la Ville de Strasbourg se présentent aujourd'hui comme un réseau de 11 musées rassemblés sous une direction commune. Par sa richesse et sa diversité, l'ensemble offre une vision encyclopédique du patrimoine régional et rhénan.

DESCRIPTION DES MISSIONS, ACTIVITÉS :

Placé-e sous l'autorité de la coordinatrice des expositions et des programmes publics, vous assistez cette dernière dans les missions de régie des expositions des Musées de la Ville de Strasbourg.

Vous intégrerez une équipe composée de la coordinatrice des expositions et des programmes publics, d'un régisseur des expositions et d'une coordinatrice des manifestations.

Au quotidien, vos missions sont les suivantes :

- Consulter les prestataires de transports, d'assurance.
- Participer à l'élaboration des marchés de scénographie et de signalétique en collaboration avec la coordinatrice des expositions et le second régisseur des expositions.
- Participer à la gestion des dossiers administratifs, financiers et techniques de transport, d'assurance.
- Participer à la gestion des dossiers d'opérations de restaurations et d'encadrements éventuels.
- Participer au recueil des demandes spécifiques en vue de la préparation du transfert et du montage des œuvres selon les prescriptions des prêteurs-ses.
- Participer au suivi des listes d'œuvres, des feuilles de prêts.
- Participer à la production d'œuvres et d'expositions.
- Participer à la réalisation de constats d'état de conservation des œuvres empruntées avec prises de vue et suivi de l'état des œuvres.
- Participer au montage, au démontage des expositions, en collaboration avec la coordinatrice des expositions, l'équipe technique, la régie des collections.
- Gérer la régie des expositions (accueil des œuvres, constats d'état, suivi des règles de conservation préventive et des souhaits des prêteurs...) en collaboration avec la coordinatrice des expositions et des programmes publics et l'autre régisseur des expositions.
- Prêter son concours à toute mission entrant dans le périmètre du département (accueil des artistes/convoyeurs-ses, présence ponctuelle aux événements accompagnant les expositions, programmation culturelle...).

PROFIL :

- Bac à Bac+2 en gestion de projets culturels ou équivalent.
- Expérience significative sur un poste similaire en milieu culturel (idéalement Musées) souhaitée.
- Très bonne culture générale et connaissances en histoire de l'art.
- Maîtrise des règles / procédures administratives applicables aux collectivités territoriales (en particulier celles relatives aux marchés publics).
- Maîtrise du cadre réglementaire (administratif, juridique et technique) des mouvements d'œuvres (prêts et emprunts) et des restaurations d'œuvres, à la fois en France et à l'étranger.
- Pratique professionnelle de la langue anglaise.
- Notions en PAO / CAO / DAO appréciées.
- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe.
- Capacités de négociation.
- Capacités rédactionnelles.

- Dynamisme et sens du service.

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- Prime de fin d'année.
- Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- Chèques vacances sous conditions.
- Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Condition de l'exercice :

- Localisation : Palais Rohan, 2 place du Château - 67000 Strasbourg.